



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Académique
à la Vie Lycéenne

Aroéven

✓ Conseil Académique de la Vie Lycéenne



COMPTE RENDU
Séance du mercredi
2 juin 2021
MANDATURE 2020 - 2022

SÉANCE OFFICIELLE

Mandature 2020 - 2022

Date : 7 avril 2021

Heure de début : 14h07	Heure de fin : 16h02
Présent.e.s	Excusé.e.s
Mme Drucker - Godard (rectrice de l'académie de Limoges)	M. Malroux (IA-Dasen 19)
Mme Orlay (IA-Dasen 87)	M. Fichet (IA-Dasen 23)
M. Roou (Doyen des IPR)	M. Aubailly (IA-IPR EVS)
M. Couture (Doyen des IEN)	M. Tortosa (Conseillère régionale)
Mme Fanthou (IA-IPR Établissement et Vie Scolaire)	Le Préfet de la Haute-Vienne
Mme. Soulier (cheffe du S.A.I.O.)	Le représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
Mme. Auriat (CT Médical, Social et infirmier)	Le représentant de l'Association Autonome des Parents d'Elèves
M. Bartoli (CT Établissement et Vie Scolaire)	
Mme. Soulié (Cheffe du SAIO)	
M. Chauvignat (DAVL)	<u>Élus CAVL</u>
Mme. Capo (représentante du Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale)	Margot Brouillard : Lycée Eluard, St-Junien (87)
M. Marnet (représentant du Président de la Nouvelle-Aquitaine)	Frédéric Bagrot : Lycée Eluard, St-Junien (87)
Mme Beaudier (représentante de l'Aroéven Limousin)	Ange Rocher : Lycée Lussac, Limoges (87)
M. Fontaneau (ancien élu CAVL)	Eva Bouteau : Lycée Gay, Bourgneuf (23)
M. Ruhaud (ancien élu CAVL)	Amélie Four : Lycée Loewy, La Souterraine (23)
	Némo Galiana : Lycée Loewy, La Souterraine (23)
	Victor Roy : Lycée Roussillat, St-Vaury (23)
	Mohamed Boukamel : Lycée Palissy, St-Léonard (87)
	Chloé Jourdan : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
	Mathieu Mauro : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
	Eva Bourdier : Lycée Vaillant, St-Junien (87)
	Emelly Melyon : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)
<u>Élus CAVL</u>	
Mathias Faugeras : Lycée Lussac, Limoges (87)	
Aimie Azzoug : Lycée Palissy, St-Léonard (87)	
Valentin Cartegnie : Lycée Artense, Bort-les-Orgues (19)	
Lisa Bontemps : Lycée Perrier, Tulle (19)	
Roman Belin : Lycée Perrier, Tulle (19)	
Léa Adam : Lycée Perrier, Tulle (19)	
Clothilde Boisserie : Lycée d'Arsonval, Brive (19)	
Kylian Alis : Lycée d'Arsonval, Brive (19)	
Olivier Gouin : Lycée Cabanis, Brive (19)	

Annonce de l'ordre du jour de la séance par Monsieur Chauvignat, DAVL, en attendant l'arrivée de Madame la Rectrice.

Ouverture de séance par madame la Rectrice

Madame la Rectrice, Carole DRUCKER-GODARD, ouvre cette quatrième session du CAVL. Elle présente ses excuses à l'assemblée, ne pouvant rester toute la séance. Elle apprécie assister à cette réunion et suivre les jeunes. Madame la Rectrice a pris connaissance du travail effectué par les élus de manière active la veille et cette matinée concernant les « ambassadeurs du harcèlement ». C'est un sujet important et malheureusement très actuel, en particulier avec la montée du cyberharcèlement. Elle précise qu'à chacune des réunions avec le Ministre, le sujet du harcèlement est longuement discuté. Madame la Rectrice porte un intérêt particulier aux travaux et réflexions des élèves et sur leur aboutissement. Elle compte sur les élus au CAVL pour faire avancer la lutte contre le harcèlement car leur rôle est très important.

Point d'actualité

Retour CNVL sur la visio conférence du 29 avril avec Monsieur le Ministre

En l'absence, ce jour, de Frédéric BAGROT et Margaux BROUILLAUD, élus au CNVL, Aimie AZZOUG, suppléante, porte leurs paroles devant les membres désignés et camarades élus.

Durant cette visio-conférence, les épreuves du bac ont été abordées. Les deux élus ont fait le choix de faire des propositions sur le baccalauréat professionnel. Voici la question de Frédéric et Margaux :

« En cas de maintien des épreuves du Baccalauréat professionnel, quels seraient les aménagements qui pourraient être mis en place afin de limiter l'impact qu'a eu cette année inédite sur les élèves ? »

Réponse de Monsieur le Ministre :

« Les aménagements sur la partie professionnelle sont déjà faits avec des assouplissements. Il y a aujourd'hui une grande diversité des sujets permettant de pouvoir répondre sur une partie maîtrisée par l'élève ».

Monsieur BARTOLI précise qu'un communiqué de presse exhaustif est paru, intégrant les nouvelles évolutions.

Nouveau festival des 19 et 20 mai 2021

Pour rappel, le Nouveau Festival est un grand évènement festif et créatif organisé par la Nouvelle Aquitaine à destination des lycéens et apprentis de la Région. Des élèves des établissements de tout le territoire présentent des projets dans des disciplines multiples (arts visuels, danse, défilés de mode, musique, photographie, science et numérique, théâtre, vidéo et animation web) qu'ils ont préparé tout au long de l'année.

Cette année, en raison du contexte sanitaire, le Nouveau Festival s'est réinventé en proposant une émission spéciale retransmise en direct sur You Tube.

Des élus de l'Académie de Limoges ont pu participer à cet évènement et témoignent durant la séance de ce qu'ils ont retenu :

- Expérience pour lancer un objet dans la stratosphère
- Thématique de la citoyenneté pour soutenir les lycéens
- Diffusion de reportages
- Activités liées à l'écologie
- Grand débat sur l'engagement des lycéens pour promouvoir la démocratie lycéenne
- Orchestre européen qui a réussi à distance à composer des musiques

Inter-CVL du 26 mai sur la laïcité

Dans le cadre de la préparation du **Hackathon laïcité** qui aura lieu le 20 octobre 2021, un inter-CAVL (académies de Poitiers, Bordeaux et Limoges) s'est organisé en visioconférence le 26 mai 2021.

Monsieur CHAUVIGNAT donne des précisions sur le Hackathon laïcité : il s'agit d'une « compétition » où les élèves, par équipe, ont une journée pour produire une action, un objet, quelque chose qui sera partagé dans leur établissement et avec d'autres. Dans un premier temps, seuls les établissements où sont présents des élus au CAVL seraient sollicités.

Des élus ont pu participer à cet inter-CVL et témoignent durant la séance de ce qu'ils ont retenu :

- Jeu « Je suis, nous sommes », petits jeux sur ce qu'est la laïcité
- Quizz pour définir la laïcité
- Intervention d'un sociologue
- Point historique de la laïcité
- Aspect législatif

A l'unanimité cette rencontre reste très positive aux yeux des élus. Le contenu était intéressant, très instructif et enrichissant. Selon Kylian ALIS, il faudrait élargir cette rencontre à tous les élèves.

Monsieur BARTOLI questionne les élus sur la forme que pourrait prendre cette « élargissement » à tous les élèves (proposition de support, animation de réunion etc.)

Olivier GOUIN précise que la notion de laïcité, en cours, n'est pas autant approfondie, notamment sur les conséquences. Le quizz permet d'apprendre beaucoup plus de choses et surtout de façon ludique. L'animation derrière ce jeu permet les interactions entre l'animateur et les participants car ces derniers devaient argumenter leur choix.

Clotilde BOISSERIE ajoute que « nous avons tous une idée de la laïcité, la législation rappelle certains détails ». Elle prend l'exemple des cantines et de la question des repas. Il est intéressant d'étudier ce que dit la loi dans plusieurs situations.

Selon Monsieur BARTOLI, l'élément particulièrement intéressant est la connexion au quotidien. Il questionne l'assemblée sur le côté fédérateur.

Selon Monsieur ROOU, partir d'étude de cas permet une mise en situation. L'évocation de la laïcité est générale et progressive dans les établissements scolaires. La parole d'élèves est importante sur ce sujet. Il est nécessaire de faire le lien avec la semaine de la laïcité et la journée du 9 décembre 2021. Il propose d'accompagner les élus.

Monsieur CHAUVIGNAT propose la mise en place d'un inter-CVL lors de cette semaine. Les élus lycéens y consentent.

Jury national du concours NAH

Chloé JOURDAN a participé à cet évènement. Monsieur CHAUVIGNAT excuse la jeune élue pour son absence à la séance d'aujourd'hui.

Remise du prix académique NAH le 17 juin après-midi au collège Calmette

Cette remise de prix aura lieu le 17 juin à 14h au collège Calmette en présence de Madame la Rectrice. Cette manifestation se déroulera en mode hybride compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Frédéric BAGROT et Mathias FAUGERAS indiquent qu'ils pourront être présents ce jour-là. Monsieur BARTOLI remercie les élus de leur participation.

Fonds de vie lycéenne

Monsieur CHAUVIGNAT précise le montant pour l'Académie, soit 18400 euros. L'année dernière, comme cette année, il propose, sur les 41 CVL, de diviser cette somme en gardant une prévision de 3000 euros pour la vie du CAVL (déplacements, inter-CVL etc...). Chaque établissement recevrait la somme d'environ 360 euros.

Préparation de rentrée :

Action sur la lutte contre le harcèlement scolaire :

Les élus lycéens ont choisi de travailler sur le sujet du harcèlement en début de mandat. Ce projet en est resté aux balbutiements.

De ce fait, ils ont pu travailler cette question sur deux demi-journées. Les élus ont, dans un premier temps, et en grand groupe, réalisé une affiche suite à un brainstorming. Ils ont eu ensuite pour idée de réaliser une vidéo de présentation.

Trois sous-ateliers ont été constitués par les élus eux-mêmes :

- Présentation du harcèlement : définition et chiffres
- Comment lutter contre le harcèlement : introduction du dispositif des Ambassadeurs
- Le dispositif des Ambassadeurs

Kylian ALIS présente l'affiche à l'assemblée. Cette dernière est destinée à être affichée dans tous les établissements de l'Académie. Le visuel se veut attractif. En effet, il reproduit les tests de vision des ophtalmologistes. Des mots sont inscrits et rapetissent au fur et à mesure. L'objectif est d'attirer le regard des lycéens pour poursuivre leur lecture de l'affiche.

Monsieur BARTOLI, participant au jury NAH, trouve l'idée remarquable. Ce registre est tout à fait adapté aux établissements. Il propose que le Rectorat et l'Inspection Académique en fasse une diffusion. Pour faire sens, il ne s'agit pas d'envoyer cette affiche en format pdf en pièce jointe d'un mail mais de les envoyer en format A3 aux établissements.

Madame AURIAT, suite à ses échanges avec les élus dans la matinée, donne les chiffres des situations de harcèlement. Une vigilance doit être apportée à ces données car ne traduisent pas la réalité de l'Académie. Selon Monsieur BARTOLI, le harcèlement est réglementairement amené à être oublié : au bout d'une année, les données sont détruites. Il n'y a donc pas de mémoire sur les situations.

Monsieur CHAUVIGNAT propose aux jeunes de revenir sur le débat initié dans la matinée concernant l'utilisation du mot « victime ».

Selon Olivier GOUIN, le mot « victime » n'est pas bien choisi car sous-entendrait que la personne ne peut rien faire. Personne harcelée ou personne en situation de harcèlement seraient des termes plus opportuns.

Monsieur BARTOLI précise « qu'être en situation de harcelé » ne nous définit pas. Par contre, la victimologie existe. Le statut de victime induit un statut de droit d'être défendu. Quand il y a de l'affect et du ressenti, le mot victime est respectable. La terminologie « en situation de » donne une nuance de plus, elle n'est pas évidente pour communiquer. Quels sont les mots les plus compréhensibles ?

Selon Clotilde BOISSERIE, la terminologie « en situation de » peut paraître superflue mais pour la personne harcelée, le mot « victime » est très violent. Chez les adolescents, il est interprété de manière péjorative, une forme de faiblesse. Le terme peut effrayer car difficile à assumer : « c'est trop grave pour que ce soit moi ».

Madame AURIAT comprend les arguments des élus. Cependant, le mot « victime » a deux significations :

- Victime en terme d'individu
- Victime d'une situation

Selon Lisa BONTEMPS, le mot « victime » permet la reconnaissance : de qui on est, notre besoin d'aide. Monsieur BARTOLI conclut en précisant que les interprétations peuvent être différentes. Le statut de victime ouvre à une reconnaissance : « on n'est pas coupable quand on est victime ».

Groupe 1 : présentation du harcèlement : définition et chiffres :

Partie 1 du script de la vidéo

- Témoignage d'une personne ayant fait « une tentative de suicide ratée »
- Chiffres : 700 000 élèves harcelés en France soit la population de l'ex région Limousin.
- Différents témoignages de situations de harcèlement (manières de les vivre) : écrits, vidéos : technique vidéo multi-écran/écran partagé.
- Définition du harcèlement : version du ministère « raccourcie et plus parlante » pour les jeunes.

« C'est une violence multiforme : insultes, rumeurs, intimidations physiques ou morales (etc.) qui peut toucher tous les milieux sociaux et tous les types d'établissement. Le harcèlement peut se manifester au sein de l'établissement, à ses abords ou sur le trajet, il peut aussi se manifester dans la sphère privée, derrière un téléphone. C'est le cyberharcèlement. On parle de harcèlement quand :

•Un rapport de force s'installe entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes et lorsque la violence se répète dans le temps. (Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse). »

Groupe 2 : Comment lutter contre le harcèlement : introduction au dispositif des ambassadeurs

Ebauche d'un texte écrit par les élus : lecture en état aux membres désignés :

« Une victime, c'est peut-être elle, lui, toi, moi, nous, mais vous pouvez agir [...] »

Madame AURIAT félicite les jeunes, l'humour, dans leur texte, est bien amené. On parle de harcèlement, c'est grave, mais s'engager en tant qu'ambassadeur c'est positif.

Groupe 3 : Le dispositif des ambassadeurs

Définition d'un ambassadeur et son rôle.

Retour sur les autres projets

Les boîtes rouges :

Monsieur MARNET relance les élèves pour préparer le dossier à la rentrée. Son invitation tient toujours auprès du groupe d'élus travaillant sur le projet des boîtes rouges.

Monsieur CHAUVIGNAT invite Monsieur MARNET à échanger par mail avec les jeunes pour convenir d'un petit moment. L'enjeu, à ce jour, est de pouvoir se projeter : à partir des expériences vécues en établissement, comment élargir ce projet des boîtes rouges ?

Point sur les lycées dont le projet est en cours :

-Lycée D'arsonval, Brive :

Le projet fonctionne mais reste malgré tout bancal. C'est la Maison Des Lycéens qui l'a mis en place. Des choses ont commencé à être faites mais sont actuellement abandonnées. Le CVL n'était pas au courant de l'installation de ces boîtes rouges au lycée.

-Lycée Gay Lussac, Limoges :

Le projet des boîtes rouges fonctionne bien. Cette initiative est financée par la MDL

Mathias FAUGERAS questionne l'installation de ses boîtes dans des toilettes mixtes : est-ce que cela marchera bien dans d'autres établissements ?

Clotilde BOISSERIE précise qu'au lycée d'Arsonval, les toilettes sont mixtes : Il n'y a pas eu beaucoup de communication sur ces boîtes rouges. Aucun débordement n'a été signalé, d'autant plus que ces toilettes sont également accessibles aux collégiens.

Monsieur CHAUVIGNAT questionne de nouveau les élus sur l'élargissement du projet des boîtes rouges dans d'autres établissements. Un groupe de travail sera à mettre en place en septembre, dans le cadre des semaines de l'engagement.

Actions EDD :

Rappel des deux actions principales :

- Concours anti gaspillage
- Liste de proposition de projets à mener par les éco délégués des établissements

Monsieur CHAUVIGNAT va profiter de la réunion des référents CVL en septembre prochain pour leur parler des différents projets menés par le CAVL.

Lisa BONTEMPS questionne le DAVL sur la possibilité de communiquer les documents des différents projets à leurs suppléants, n'étant plus titulaire au CAVL à la rentrée scolaire.

Monsieur CHAUVIGNAT précise que tous ces documents sont sur Teams. Le passage de relais est important pour garantir la continuité des projets initiés en décembre 2020.

Semaine de l'engagement

Monsieur CHAUVIGNAT informe l'assemblée du manque d'engagement de certains adultes lors des semaines de l'engagement et des élections au CVL. Il propose un petit temps accordé, lors de la journée de pré-rentrée des chefs d'établissement, pour que des élus au CAVL puissent prendre la parole. Il s'agirait de faire un retour sur l'importance de ces semaines de l'engagement.

Selon Monsieur ROOU, tout va dépendre du format qui varie selon les Rectrices et les conditions sanitaires. Ces réunions ont des temps dédiés, souvent avec des temps d'ateliers. La prise de parole des élus au CAVL pourrait être envisagée sur ces moments.

Monsieur COUTURE adhère à cette idée. Il faut voir effectivement l'organisation technique pour trouver une solution.

Madame AURIAT souligne que les inspecteurs d'académie ont également une réunion avec les chefs d'établissement. C'est un 2^{ème} relais à envisager.

Suite au retour de Madame la Rectrice à cette séance du CAVL, Monsieur CHAUVIGNAT l'informe de la demande de participation des élus lors des réunions de pré-rentrée/rentrée. Madame la Rectrice trouve l'idée intéressante : c'est toujours plus parlant pour les chefs d'établissement que des élus prennent la parole.

Calendrier de rentrée :

- Diffusion aux référents vie lycéenne
- Rajouter la journée nationale du harcèlement le 4 novembre 2021
- Diffusion également aux présidents et vices présidents des CVL

Madame AURIAT souligne l'idée de valoriser le travail des élus sur la thématique du harcèlement et notamment leur projet de vidéo lors de la journée du 4 novembre.

Affiche élection CVL

Paul FONTANEAU, Service Civique à l'Aroéven et ancien élu présente la nouvelle affiche pour les futures élections au CVL. Les élus ont pu donner leurs conseils, la veille, pour sa réalisation. C'est une affiche plus symbolique que l'année précédente : lieu de vote, bulletin, urne etc... La date des élections est mise en avant. Cette affiche est déclinée également en flyer.

Un certificat d'engagement pour les jeunes est également présenté à Madame la Rectrice. Selon elle, il est important de valoriser ce type d'engagement auprès des Universités par exemple. C'est une reconnaissance. Madame la Rectrice demande de rajouter, sur le document, le nom et la fonction de Monsieur CHAUVIGNAT.

Qu'est-ce qu'être élu au CAVL vous a apporté, développer ?

Selon Lisa BONTEMPS, il y a une différence entre être élue titulaire ou suppléante au CAVL. Être titulaire lui a permis de donner ses idées, de partager une autre expérience, de rencontrer et échanger avec des « personnes importantes » avec de grandes responsabilités.

Pour Olivier GOUIN, être élu lui a permis de développer une plus grande facilité à la prise de parole en public. Les élus ont été mis en confiance.

Selon Mathias FAUGERAS, être élu au CAVL lui a donné des compétences en termes d'animation (groupe de travail, réunion) et en prise de parole.

Approbation du compte rendu de la séance officielle du 7 avril 2021

Mathias FAUGERAS, élu du lycée Gay-Lussac (Limoges), présente le compte rendu détaillé de la précédente session du CAVL, ainsi que la synthèse de ce dernier.

Aucun commentaire ni aucune remarque n'est formulé, le compte rendu est donc adopté.

Clôture du CAVL :

Monsieur CHAUVIGNAT remercie les élus d'avoir été facilitateurs. Les jeunes ont beaucoup de qualité et c'est prometteur. Il est heureux d'avoir fait leur connaissance.

Madame la Rectrice ne s'était pas rendu compte que cette séance était la dernière de l'année. Elle félicite les élus, ils ont été de « très beaux ambassadeurs », portés par beaucoup de volonté, de choses à dire et surtout bien dites. Madame la Rectrice est ravie d'avoir fait leur connaissance. Elle se souvient de leur première rencontre, au lendemain de sa prise de fonction. Selon elle, l'engagement, quel qu'il soit, est important, et de belles choses attendent les élus.

Madame la Rectrice remercie July AURIAT pour son accompagnement, Monsieur CHAUVIGNAT pour avoir pris la suite de Patrick ESCOLA, ainsi que Camille BEAUDIER, Damien RUHAUD et Paul FONTANEAU pour leur aide évidente. Elle souhaite une bonne continuation à tous.

Clôture de la séance à **16h02**.

Pour le CAVL, la secrétaire de séance,


Camille BEAUDIER,,
Coordinatrice Pédagogique
AROÉVEN de Limoges



**Compte-rendu réalisé à partir d'une compilation des documents de projet produits par les élus durant leurs diverses séances de travaux de groupe.*



Jérome Chauvignat, DAVLC,

✉ jerome.chauvignat@ac-limoges.fr

TEL 06 77 09 02 50

Camille Beaudier,

Coordinatrice Pédagogique à l'AROÉVEN de Limoges

✉ camille.beaudier@ac-limoges.fr

Damien Ruhaud,

✉ damien.ruhaud@ac-limoges.fr

TEL 07 89 86 46 24

Paul Fontaneau,

✉ paul.fontaneau@gmail.com

TEL 06 51 13 73 00